

COMMUNE DE CORRAVILLERS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 AVRIL 2015

Sous la Présidence de Madame Catherine LALLEMENT, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur l'ordre du jour.

- Le conseil après discussion a choisi l'entreprise Valdenaire pour la réalisation des travaux de voirie communale. La continuité de la mise en état de la route du Pré du Haut, l'aménagement au captage des sources communales, la sécurisation du virage du cran sont les principales actions retenues pour 2015.
- Le conseil a voté à l'unanimité une subvention de 80euros pour aider un jeune de la commune à participer à un voyage d'étude organisé par son école.
Les régularisations budgétaires et les décisions budgétaires modificatives ont été adoptées à l'unanimité.
- Le conseil définit le plan de fauchage des routes pour les 3 années à venir en confiant à l'entreprise Jeudy Michel les travaux pour les années 2015/2016./2017. Le conseil accepte le devis proposé pour deux passages annuels.
- Le dernier point des délibérations concernait la forêt. Le conseil a beaucoup débattu sur les conséquences des fortes chutes de neige de cet hiver. Les dégâts de bois cassés ou déracinés sont importants : plus de 1200m³ de chablis évalués par l'ONF de Haute Saône et 700 m³ estives dans la forêt de la racine. Face à cette situation le conseil a décidé de suspendre l'assiette des coupes 2015 prévue sur les bois de la racine, il s'interroge sur la décision à prendre pour les coupes situées sur Corravillers et la Montagne. Un lot d'affouage est également proposé aux habitants de la commune (chablis de hêtres parcelle 18/19/20/21/, environs 10 stères). Les habitants intéressés peuvent déposer en mairie une proposition sous enveloppe avant le 15 mai 2015.
- Après toutes ses délibérations, Madame le Maire demande que l'on réfléchisse aux loyers que l'on pourra proposer pour les logements du presbytère : les doublages sont finis, les peintures, sont en cours, la mise a dispositions de logement pouvant intervenir en Aout.
- Concernant l'extension du réseau d'eau vers Esfoz, Madame le maire prévoit de signer les conventions rapidement avec les propriétaires. Une visite sur le terrain avec les élus pour affiner le tracé est prévue le 25 avril.
- Le conseil s'est interrogé sur l'opportunité de l'achat d'une lame pour le déneigement : le sujet doit être approfondi rapidement si l'on veut être fonctionnel pour l'hiver 2015.
- Une discussion sur le co-paroissial concernant l'église et le cimetière a mis en évidence le besoin de proposer des caveaux.
- Le dernier point évoqué concerne les chiens errants. Nous rappelons l'article 211-19-1 : « il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.
- La commune renouvelle le concours des maisons fleuries. Si vous êtes intéressés, vous pouvez dès à présent venir vous inscrire au secrétariat de la mairie.

Vu pour être affiché le mercredi 22 avril 2015, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A CORRAVILLERS, le 22 avril 2015

Le Maire,
Catherine LALLEMENT

